

BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE APPRENTISSAGE 2022

Vous avez choisi de soutenir l'établissement Sainte Marie et nous vous en remercions vivement.
Merci de nous retourner ce formulaire complété par courrier ou par mail à goineaeu@sainte-marie-cholet.eu.
En retour vous recevrez le reçu libératoire complété par Sainte Marie qui vous permettra de justifier de votre versement.

Ce bordereau est également accessible sur notre site internet : <https://www.sainte-marie-cholet.eu/esupec/reactions-entreprises/>

VOTRE ENTREPRISE :

Raison sociale :
Adresse :
Code postal : [] Ville :
Tél :
Contact :
Mail :
Numéro de SIRET :

Cachet de l'entreprise :

Entité gestionnaire ou cabinet comptable mandaté par l'entreprise (le cas échéant) :

Raison sociale :
Adresse :
Code postal : [] Ville :
Tél :
Contact :
Mail :

Cachet de l'entité gestionnaire :

VOTRE VERSEMENT :

Montant du solde de votre taxe d'apprentissage en notre faveur :

€

VOTRE MODE DE PAIEMENT :

Déclaration faite par : L'entreprise Le Cabinet comptable

Chèque à libeller à l'ordre du « Lycée Sainte Marie » et à renvoyer au Service comptable de l'Etablissement.

Virement en date du + mentionner « taxe d'apprentissage 2022 » dans le libellé de votre virement.

IBAN : FR 76 1790 6000 3222 7223 9400 022

BIC : AGRIFRPP879

Domiciliation : CREDIT AGRICOLE ANOU MAINE

RNE de l'Etablissement : 0492406Z

A.....Le :

Contact :

Madame Estelle GOINEAU

02-41-49-16-49

goineaeu@sainte-marie-cholet.eu

Signature :